

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY
DEC 1980
COLLECTION



Distr.
LIMITEE
A/C.1/35/L.60
26 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
PREMIERE COMMISSION
Point 48 de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Etude du désarmement en ce qui concerne les armes classiques

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.1/35/L.2/Rev.1

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/35/L.2/Rev.1 le 18 novembre 1980, l'Assemblée générale, entre autres :

a) Approuverait en principe la réalisation d'une étude sur tous les aspects de la course aux armements classiques et sur le désarmement en ce qui concerne les armes classiques et les forces armées, qui serait entreprise par le Secrétaire général avec l'aide d'un groupe d'experts qualifiés désignés par lui eu égard à des considérations d'équilibre géographique;

b) Prierait en outre le Secrétaire général de présenter un rapport intérimaire concernant l'étude sur tous les aspects de la course aux armements classiques et sur le désarmement en ce qui concerne les armes classiques et les forces armées à l'Assemblée générale lors de la deuxième session extraordinaire qu'elle consacrerait au désarmement et un rapport final à l'Assemblée générale lors de sa trente-huitième session.

2. Pour réaliser l'étude demandée, le Secrétaire général envisage de nommer 15 experts qualifiés qui tiendraient une session d'une durée de deux semaines en 1981 (du 20 au 31 juillet à New York), deux sessions d'une durée de deux semaines chacune en mars et août 1982 (à New York), deux sessions de deux semaines chacune en janvier et juillet 1983 (à New York).

3. On trouvera ci-après une estimation des dépenses relatives aux travaux du groupe d'experts :

- a) Les séances du groupe d'experts nécessiteraient la fourniture de services d'interprétation en cinq langues (anglais, chinois, espagnol, français et russe) ainsi que l'établissement, en cinq langues, avant, durant et après la session, d'une documentation totalisant 2 510 pages. La documentation publiée à l'issue de la première réunion de 1982 et de la dernière réunion de 1983 serait en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

Le coût des services de conférence connexes s'établirait comme suit :

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
I. Documentation avant la session (500 000 mots) (langues : A, C, E, F, R)	36 000	459 400	484 200
II. Service des séances (langues d'interprétation : A, C, E, F, R)	68 600	145 400	153 700
III. Documentation durant la session (163 500 mots) (langues : A, C, E, F, R)	35 500	152 000	160 700
IV. Documentation après la session (324 000 mots) (langues : Ar, A, C, E, F, R)	7 400	342 400	360 800
V. Besoins au titre du Bureau des services généraux	6 400	13 600	14 300
Total	<u>153 900</u>	<u>1 112 800</u>	<u>1 173 700</u>

- b) Dans l'hypothèse où les experts percevraient des frais de voyage et des indemnités journalières de subsistance au niveau D-1 et où la session de 1981 durerait deux semaines, les sessions de 1982 quatre semaines et celles de 1983 quatre semaines également, les dépenses correspondantes s'élevaient à 38 400 dollars en 1981, 81 300 dollars en 1982 et 86 200 dollars en 1983.

c) Pour préparer la bibliographie, rédiger les différents chapitres portant sur des questions techniques précises et coordonner l'établissement du projet de rapport et de la version définitive du rapport, il faudra disposer des services de consultants (classe P-5) pour une période totale de 15 mois (un consultant pendant un mois en 1981, un consultant pour une durée totale de quatre mois en 1982 et deux consultants pendant cinq mois chacun en 1983). Les dépenses connexes au titre des honoraires et des frais de voyage sont estimées à 74 200 dollars (6 000 dollars en 1981, 20 200 dollars en 1982 et 48 000 dollars en 1983).

4. Au cas où l'Assemblée générale adopterait le projet de résolution, le montant total des dépenses à prévoir se chiffrerait donc à 2 720 500 dollars se répartissant comme suit :

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>Total</u>
	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Services de conférence	153 900	1 112 800	1 173 700	2 440 400
Autres dépenses	<u>44 400</u>	<u>101 500</u>	<u>134 200</u>	<u>280 100</u>
Total	<u><u>198 300</u></u>	<u><u>1 214 300</u></u>	<u><u>1 307 900</u></u>	<u><u>2 720 500</u></u>
